

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek
Information Schweiz
Band: 20 (2005)
Heft: 4

Artikel: Le DAV et les archives sonores du Club 44
Autor: Rodeschini, Christine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769299>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le DAV et les archives sonores du Club 44

■ Christine Rodeschini

Responsable du Département audiovisuel (DAV) de la Bibliothèque de la Ville La Chaux-de-Fonds



Qu'est-ce que le DAV et qu'y conserve-t-on?

Vous nous permettrez de présenter le département dont l'acronyme n'est guère parlant. Par mandat cantonal depuis 1983, le DAV, Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds rassemble, conserve et met en valeur les archives audiovisuelles publiques et privées concernant le canton de Neuchâtel. Il est reconnu comme centre de compétence cantonale en matière audiovisuelle.

Ainsi le DAV s'intéresse-t-il à tous les documents audiovisuels concernant le canton et ses habitants, sur tous les supports. Notre collection comporte des images animées dans tous formats de films (8, super8, 9,5, 16 et 35 mm), des bandes vidéos ainsi que des documents sonores sur bandes magnétiques, cassettes audio, disques (78, 33 et 45t), CD, DAT (Digital Audio Tape) et minidisques. L'ensemble de ces documents couvre un siècle, des débuts du cinéma à nos jours, et compte près de 2600 heures d'images animées ainsi que environ 6000 heures de son.

Le critère d'appartenance cantonale de ces documents provient aussi bien des lieux représentés ou analysés (lieu de tournage d'un film, sujet d'une conférence, publicité d'entreprise), que de l'auteur ou de l'intervenant, personne active dans le canton. Tant la sphère publique (politique, économie, industrie, culture) que la sphère privée (vie quotidienne, témoignages oraux) du canton de Neuchâtel et de ses habitants sont susceptibles d'intéresser notre collection.

En constituant ainsi une banque de données de témoignages filmiques et sonores, Neuchâtel est l'un des rares cantons à se donner les moyens de conserver sa mémoire audiovisuelle.

Les documents sont conservés dans un dépôt climatisé qui assure une température

et une hygrométrie constantes. Ils sont inventoriés et catalogués dans une base de données Access créée *ad hoc* pour le DAV (Archidav) pour répondre aux besoins spécifiques d'une collection audiovisuelle. Les appareils de lecture, absolument indispensables à l'accessibilité de la collection, font l'objet d'un soin tout particulier. Ils ne constituent néanmoins pas à proprement parler un «musée audiovisuel»¹.

Outre ce mandat cantonal, le DAV gère également la collection iconographique de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds: photographies, affiches et cartes postales concernant les montagnes neuchâteloises (consultables sur RERO²).

La collection sonore se compose plus spécifiquement d'émissions radiophoniques, par contrat avec la RSR, de témoignages, d'interviews et de musique (tous les genres, tous les types de formations, pourvu que l'auteur ou les interprètes soient neuchâtelois). Elle comporte également l'importante collection sonore due à Francis Jeannin, en particulier le fonds lié à la radio qui a animé la vie de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds de 1968 à 1991 (Radio-hôpital) et dont les archives sonores sont un trésor de personnalités locales, invitées aux émissions.

Les archives sonores du Club 44 au sein des collections du DAV Historique du dépôt et descriptif du fonds dit Club 44

Le Club 44, fondé en 1944 à La Chaux-de-Fonds par l'industriel Georges Braunschweig, est d'abord une idée, un souhait: celui de permettre à ses concitoyens de se forger une opinion sur le monde moderne à l'aide de rencontres, de conférences hebdomadaires, de tables rondes et de colloques. D'orientation clairement économique et politique à l'origine, la programmation acquiert au fil du temps une large ouverture aux questions culturelles et sociales. Les personnalités régionales y sont invitées au même titre que des grands noms de renommée internationale³. Le Club 44 se définit aujourd'hui encore par sa volonté «d'être en prise directe avec l'actualité politique, scientifique, sociale ou culturelle, cela grâce à l'apport d'invités de marque»⁴.

Conscient de l'intérêt et de la valeur de ses archives sonores, le Club 44 a décidé de les confier au DAV afin d'en assurer l'in-

ventaire, la conservation et la mise en valeur.

Par voie de convention, 241 bandes magnétiques et 1566 cassettes entrent en dépôt au DAV le 28 juin 2002, inaugurant le fonds dit Club 44. Sa place dans notre collection représente en volume près d'un tiers de la collection sonore totale. En nombre d'heures d'enregistrement, il constitue dès lors l'un de nos plus grands fonds⁵. Le travail d'inventaire des documents déposés a été effectué en 2002-2003.

L'ampleur de ce fonds est par ailleurs en soi considérable: composé de plus de 2200 conférences enregistrées de 1957 à 2002, sur bandes magnétiques puis sur cassettes audio, la durée estimée de l'ensemble s'élève à 3200 heures de son monophonique. Notre estimation se base sur l'écoute d'un échantillon de conférences, la durée maximale des supports et la politique du Club qui demande aux orateurs des conférences de 45 minutes suivies d'un débat de durée égale avec le public.

Les supports les plus anciens sont les bandes magnétiques, utilisées de 1957 à 1975. On trouve néanmoins des cassettes

¹ Ces appareils de lecture ne font pas partie de la collection au même titre que les documents. En effet, le parc de machines nous permet de lire tous les types de supports et revêt en cela une fonction strictement utilitaire. Nous ne visons pas particulièrement les plus beaux objets ou la documentation complète des techniques de projection ou de lecture de la musique. Quelques beaux appareils nous ont néanmoins été généreusement remis en accompagnement de documents. Nous ne manquons pas de les montrer à l'occasion dans les vitrines de la Bibliothèque.

² La collection iconographique peut être consultée sur place, ou pour une partie par le biais de RERO, via le site www.rero.ch et l'onglet prévu à cet effet «images, photographies». Près de 4000 documents iconographiques y sont présentés, numérisés et dûment documentés.

³ Parmi les invités qui ont contribué à la renommée du Club 44, citons les conférences de: François Mitterrand en 1958, Jean-Paul Sartre en 1959, Maurice Béjart en 1969, Jean Starobinski et Jean Ziegler en 1970, Franz Weber en 1976, Denis de Rougemont en 1963 et 1978, Ella Maillart en 1981, François Truffaut en 1983, Jean-Pierre Chevènement en 1983 et 1989, Albert Jacquard en 1980, 1984, 1985 et 1990, Paul Tortelier et Hubert Reeves en 1987, Nicolas Bouvier en 1969, 1986, 1992 et 1997, Jacques Salomé en 1988 et 1989, Yves Coppens en 1989, 1991 et 1994, Edouard Balladur en 1991, Cornelio Sommaruga en 1991 et 1996, Raymond Barre en 1992, Bruno Manser en 1994, Tahar Ben Jelloun en 1998, ou Boris Cyrulnik en 2001.

⁴ <http://www.club-44.ch>

⁵ Ce fonds étant ouvert, il continue d'être alimenté par des dépôts réguliers du Club 44, toujours en pleine activité.

audio dès 1964. Celles-ci prennent complètement le relais des bandes dès 1975⁶. Rien dans les archives papier ou les témoignages des présidents et délégués culturels du Club 44 ne nous a permis de trouver mention d'enregistrements antérieurs à 1957. Bien que l'on ne puisse que regretter que les premières années (1944–1956) n'aient pas fait l'objet d'enregistrements, on doit néanmoins souligner l'intelligence et l'originalité de la démarche d'enregistrer et de conserver les conférences, en gardant à la fois la présentation de l'orateur et le débat avec le public (débat hélas souvent incomplet).

Pourquoi sauvegarder ce fonds en priorité, et comment?

Le Club 44, en déposant ses archives sonores au DAV, met à disposition du public une facette unique de la vie de la région. Non une activité créatrice, ni des interventions radiophoniques, mais la volonté du Club 44 de participer à l'élaboration d'une opinion critique de la population en étant une «université libre».

L'arrivée de ce fonds, rendant compte du bouillonnement intellectuel de la région pendant un demi-siècle, a représenté pour le DAV un enjeu d'importance, à la fois par son ampleur, par son caractère unique et par la qualité de son contenu. Il était alors opportun de reposer la question de la conservation à long terme des archives sonores, en fonction du vieillissement, de l'inté-

rêt de la collection et des possibilités financières à disposition.

Compte tenu de l'âge déjà honorable des bandes et de la qualité médiocre du matériau de base que sont les cassettes audio, ces supports sont susceptibles de se dégrader rapidement, malgré la conservation dans un dépôt climatisé. Le transfert des données sur un autre support devait donc être envisagé à court terme afin de les rendre accessibles au public tout en évitant la dégradation des originaux, qui ne seront plus manipulés.

Jusqu'à présent le DAV travaillait avec les cassettes DAT. Bien que ce système ait toujours donné satisfaction, l'arrêt de production de cette technique a nécessité de se diriger vers une autre solution.

La solution d'archivage mise en place pour la sauvegarde de ce fonds – détaillée dans l'article dû à la plume de notre collègue Jacques Lapaire – permet d'envisager une nouvelle approche, par la copie sous forme de fichiers informatiques, sans supports physiques autres que d'éventuels éléments de consultation.

Conclusion: les projets de mise en valeur

La mise en valeur de ce fonds se fera notamment via RERO, qui nous permettra de donner accès aux informations générales (par une notice utilisant le standard descriptif ISAD(G), déjà réalisée et disponible⁷) ainsi qu'à des extraits de conférences⁸

mis à disposition du public à titre de premier essai, en lien avec cette notice.

Par cette ouverture sur la communauté des chercheurs et étudiants et du grand public, nous espérons faire naître des projets d'étude de ce matériel sonore de valeur. Dans la même veine, nous espérons inciter à l'analyse de ce fonds, suite au cahier spécial Club 44 de la Revue historique neuchâtoise, prévu en 2006. ■

contact:

E-mail: christine.rodeshini@ne.ch

⁶ De 1964 à 1975, les cassettes sont des copies des bandes, puis elles constituent les originaux. Il a été tenu compte de ces doublets dans le comptage des titres de conférences.

⁷ Dans www.rero.ch sous le titre: [Fonds Club 44 Enregistrement sonore, 1957–].

⁸ Les extraits: Pierre M. Gallois: «Les conséquences politiques et stratégiques de l'existence des armes nouvelles», 1964; André Vergez: «Qu'est-ce qu'un fou?», 1976; Jean-Louis Victor: «Science et parapsychologie; médiums, phénomènes paranormaux et médecine parallèle», 1976; Albert Ducrocq: «La machine, demain au service des hommes», 1976; Roger Joseph: «Qu'est-ce que la gauche? Qu'est-ce que la droite?», 1976; Georges Belmont: «Mon ami Henry Miller; l'homme et l'œuvre», 1976. Pour ne pas alourdir la consultation, la taille de fichiers des extraits sonores est limitée à 1 Mo ce qui permet néanmoins de donner aux chercheurs, aux amateurs d'archives et à tous les passionnés d'histoire envie d'en savoir plus.

Dossier «Les archives sonores à l'ère numérique» (I)

Le DAV et l'archivage électronique

■ Jacques Lapaire

Technicien du Département audiovisuel (DAV) de la Bibliothèque de la Ville La Chaux-de-Fonds



De l'art rupestre au numérique, quel chemin parcouru!

Dès l'aube de l'Humanité, l'Homme était désireux de conserver de l'information, de transmettre un message. Ces documents ont traversé les siècles et nous sont parve-

nus – parfois presque intacts – après des milliers d'années. Mais aujourd'hui notre monde moderne semble incapable de conserver une mémoire sonore ou audiovisuelle au-delà de quelques décennies. Les ingénieurs développent des supports de plus en plus sophistiqués, mais qui ne durent pas. Le support suivant – meilleur que le précédent – n'est pas forcément compatible avec l'ancien. L'archiviste d'aujourd'hui, perdu dans une jungle de formats et de techniques, ne sait que choisir.

Supports sonores au DAV

Le Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds (DAV) possède 6000 heures de son réparties sur différents supports tant ana-

logiques que numériques. Pour en garantir l'écoute, le département d'archives entretient un parc d'appareils permettant la diffusion et la copie de ces supports.

Qu'est-ce que l'analogique?

À l'aube de l'ère audiovisuelle, un support ne pouvait être qu'analogique; expliquons-nous brièvement. Un son est représenté sur un oscilloscope par une courbe modulée en fréquence et en intensité. Le signal monte et descend au gré de la parole, de la musique à enregistrer ou à reproduire. On nomme ce type de signal «analogique». Le grand défaut de ce procédé réside dans le fait qu'il s'altère avec le temps et les conditions de stockage. Dans le cas d'une bande magnétique, celle-ci va se démagnétiser et